

LE MAG'

Les
AUXONS

Novembre 2021

INVITATION A LA COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

Jeudi 11 Novembre

8H30 MONUMENT AUX MORTS - LES AUXONS
9H EGLISE - MISEREY SALINES
10H MONUMENT AUX MORTS - MISEREY SALINES



INCIVILITES : PIQÛRES DE RAPPEL

Un rappel est nécessaire sur certains comportements incompatibles avec la vie en collectivité :

Malgré les campagnes de sensibilisation, les ralentisseurs, les afficheurs de vitesse ou encore les panneaux stop, force est de constater que certains véhicules roulent encore trop vite dans des rues souvent limitées à 30km/h et fréquentées par des familles. Ces mesures n'ont qu'un but : protéger les piétons, les vélos, les habitants en général, afin de garantir la sécurité de chacun au sein du village.****



L'automne est déjà bien entamé et les feuilles tapissent les chaussées et trottoirs. L'occasion de rappeler que nous invitons chacun à ramasser les feuilles pouvant se trouver sur le trottoir devant leur propriété.



**Crotte
alors !**



Pour ne pas que cela vous arrive,
n'oubliez pas de les ramasser

Au rayon incivilités, nous rappelons aussi que les déjections canines doivent être ramassées par leur propriétaire lors de la balade de leur animal préféré. Les poussettes, vélos ou piétons ne sont pas censés faire les frais de ces surprises laissées au hasard des voies publiques

Un grand merci à chacun pour le souci permanent à accorder à ces petits riens qui peuvent changer la vie en mal, ou en bien !

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du lundi 18 octobre a délibéré sur les points suivants :

- * Interdiction d'intervention sur les chaussées et trottoirs neufs (sauf urgence) durant 5 ans à compter de la date de réception des travaux communaux rue de la mairie.
- * Remplacement de l'éclairage (datant de 1995) de l'école en leds. La Mairie a décidé de grouper l'ensemble des travaux en une seule fois pour optimiser le coût de ce « relamping », et surtout afin de faire bénéficier l'école au plus vite des économies d'énergie qui vont en découler (charte environnementale de la commune).
- * Adhésion des Auxons au dispositif d'aide aux communes de Grand Besançon Métropole.
- * Signature d'une convention avec la SNCF pour l'accès au chemin rural des Echansons.
- * Accompagnement de la première phase du projet de la micro-crèche.
- * Subvention exceptionnelle de 300 euros pour le comité des fêtes.
- * Adhésion au téléservice « Guichet numérique des autorisations d'urbanisme » (dématérialisation des démarches administratives). Voir article en page 3 de ce Mag'.

LIFTING DU TERRAIN DE FOOT

Le terrain d'honneur en herbe du club de football « Espérance Auxons Miserey » vient de subir un petit lifting.

En effet, la mairie a mandaté début octobre une entreprise spécialisée dans les gazon sportifs qui a procédé à la reprise de la pelouse et à un nouvel engazonnage du terrain.

Après une fermeture aux visiteurs durant tout le mois et le décalage des matchs sur le stabilisé, les footballeurs vont enfin pouvoir étrenner leur nouvelle pelouse début novembre !



RUE DE LA MAIRIE : POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de réfection et d'aménagement de la rue de la mairie vont bon train.

Voici quelques photos datant de fin octobre, avec entre autres le secteur pavé qui prend forme.

Page

3



HALLOWEEN AUX FRANCAS

Du 25 au 29 octobre, les Francas organisaient leur semaine sur le thème d'Halloween, durant les vacances scolaires.

Au programme des enfants, toujours heureux des activités proposées par l'équipe pédagogique des Auxons :



Décoration du centre, parcours des sorcières, réalisation de monstres en papier mâché, concours de la plus belle citrouille, cuisine d'halloween, bal des sorcières, et sortie à la Guiguite en Folie pour conclure !

Pas de quoi s'ennuyer pour les amateurs de frissons..



POULAILLER

Cela fait maintenant 3 ans que l'aventure a commencé au bout de l'allée du Château. La Caquetterie Auxoise a été construite par une poignée de bénévoles à l'initiative du Comité des Fêtes et soutenus par la Mairie des Auxons.

La motivation première a été sans aucun doute la création de lien social dans la commune. Le poulailler a, également, une fonction pédagogique vis-à-vis des enfants.

L'entretien quotidien représente 20 minutes par jour pour nourrir les poules, remettre de l'eau propre, ramasser les œufs, et nettoyer. Les familles se relaient chaque semaine à tour de rôle.

Une à deux fois par an, l'ensemble des familles se rassemblent pour faire le grand ménage. Tous les deux mois, une réunion est organisée pour faire le point sur le fonctionnement du poulailler et se termine par un apéro !

Même si des familles ont quitté le projet par manque de temps ou pour cause de déménagement, de nouvelles familles prennent le relais.

La Caquetterie Auxoise souhaite, au printemps 2022, proposer à 2 nouvelles familles de rejoindre cette belle initiative collective.

Contact : Comité des fêtes via contact mail de la mairie



DEMATERIALIZATION DES DOSSIERS D'URBANISME

Déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme...

Dès le 1^{er} décembre 2021, il sera possible de déposer ces dossiers d'urbanisme en ligne sur grandbesancon.fr/gnau pour toutes les communes de Grand Besançon Métropole. Jusqu'à présent, il était nécessaire de remplir des dossiers papier avant de les déposer en mairie.

La dématérialisation offre un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisque aucune impression n'est nécessaire. L'utilisateur est guidé en ligne, en cas d'éventuelles erreurs. Enfin, l'état du dossier est mis à jour automatiquement, permettant de suivre son avancement pas à pas.

L'adhésion à ce service découle de la démarche nationale « Action Publique 2022 » visant à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique. Toutefois, l'utilisateur aura toujours la possibilité de déposer son dossier au format papier s'il le souhaite !



Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Plus simple, plus rapide, accessible !

D'un clic, réalisez toutes vos démarches en ligne.

Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. Pour cela, rendez-vous sur

grandbesancon.fr/gnau



PHARMACIE – CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Notre commune a depuis peu un nouveau pharmacien.

En effet Madame et Monsieur Mulin ont cédé le commerce, qu'ils avaient repris en 2003, à Arnaud Chapiteaux, jeune professionnel d'une trentaine d'année qui annoncera probablement de nouveaux horaires d'ouverture d'ici la fin de l'année.

Le changement de titulaire à la pharmacie s'est effectué de façon assez rapide et a été effectif au 1^{er} octobre dernier.

Les anciens propriétaires tiennent à remercier toutes les personnes rencontrées durant ces longues années au sein de leur officine de proximité.

PHARMACIE DES AUXONS

1 rue des Erables
25 870 LES AUXONS
03.81.81.84.60

pharmaciedesauxons@gmail.com

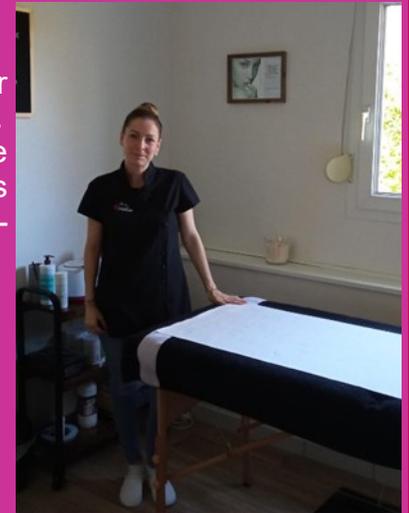


NOUVELLE ESTHETICIENNE AUX AUXONS

Stella, 37 ans et diplômée dans le domaine, vient de quitter son salon de Besançon pour s'installer dans notre commune. Présente depuis septembre aux Auxons, elle vous accueille chez elle pour des soins d'épilation, beauté des mains et des pieds, réhausse et extension de cils, maquillage semi-permanent, massages...

O DOUBS REGARD
8 Rue Pierre Crétin
06.59.93.17.00

odoubsregard@gmail.com



IMPORTANT : SONDAGE DES CYCLISTES

Notre agglomération, Grand Besançon Métropole, travaille sur un projet de développement du réseau cyclable au sein de son périmètre de 68 communes. Pour répondre au mieux aux problématiques que rencontrent les usagers de la bicyclette, elle profite de l'enquête annuelle conduite par la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

En effet, le baromètre des villes cyclables, enquête nationale menée chaque année, est en ligne. Elle permet aux usagers du vélo de donner leur avis sur leur pratique dans leur commune. Ceux-ci sont invités à s'exprimer par exemple sur le sentiment de sécurité, les infrastructures en place ou souhaitées.

Les Grands Bisontins ont jusqu'au 30 novembre 2021, merci pour votre mobilisation ! pour répondre sur <https://barometre.parlons-velo.fr/>.



AFFOUAGE

Suite aux appels à inscriptions pour l'affouage communal dans le Mag' du mois dernier, une dizaine de personnes ont répondu positivement.

Une réunion d'organisation se tiendra prochainement, les intéressés seront informés de la date et du lieu de sa tenue.

EXERCICE POMPIERS

Dimanche 7 Novembre au matin, les pompiers participeront à un exercice en milieu inconnu.

La manœuvre consiste en une opération de sauvetage d'une personne dans le château en feu.

ATTENTION DONC !!
Emanations de fumées au Château :
Aucune inquiétude à avoir,
ceci est un exercice réalisé par des
professionnels.

Merci de votre compréhension.



HALLOWEEN AU CHÂTEAU

Dimanche 31 octobre, quelques heures avant le bouclage de ce Mag', se sont réunis devant le Château des Auxons de nombreuses personnes venus découvrir cet édifice hanté.

Petits et grands, pour la plupart déguisés en fantômes, sorcières, diables ou squelettes, ont pris leur mal en patience pour cette inquiétante visite, avec pour réconfort la buvette de la Farandole des Auxons, association organisatrice de l'événement.

Les enfants ont eu ensuite l'occasion de déambuler dans les rues du village en quête de leurs bonbons favoris !



RECHERCHE AGENT D'ENTRETIEN POUR L'ECOLE



La commune recherche une personne pour compléter l'équipe dédiée à l'entretien de l'école. Un contrat de 10 heures hebdomadaires est proposé, ceci dès le 8 novembre 2021.

Horaires => Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16h45 à 19h15.

**Vous pouvez vous adresser à la mairie
pour tout renseignement supplémentaire**

LA GRANDE LESSIVE, EDITION 2021

Comme chaque année à pareille époque, l'école communale des Auxons fait sa grande lessive !



Les enfants travaillent sur une thématique donnée (cette année le thème des oiseaux avait été choisi) et réalisent des dessins qui sont suspendus en extérieur durant une journée sur des fils à l'aide de pinces à linge.

Cette exposition d'art éphémère est toujours un plaisir pour les élèves mais aussi pour les parents qui peuvent y assister, surtout quand le soleil est au rendez-vous comme ce fut le cas il y a quelques jours. Toutes les classes ont participé à cette manifestation colorée. Merci aux équipes et aux élèves pour cette belle initiative !



STAGE TENNIS DE TABLE

Durant ce premier stage de tennis de table de la saison, ce sont une trentaine de joueurs (un record) qui ont pu profiter de l'expérience de notre entraîneur et nouveau joueur du club, Tahar Khellaf (532^{ème} joueur français) ainsi que d'autres cadres pour accompagner tous ces jeunes et adultes de tous niveaux. Etaient en effet mélangés des joueurs débutants mais aussi d'autres évoluant au niveau national.

Partagé en groupe de niveaux, ils ont pu travailler à leur rythme et se mélanger ensuite lors de matchs afin de mesurer leurs progrès.

Entre travail physique nécessaire à la pratique de ce sport et perfectionnement technique grâce à la relance des encadrants et de deux robots lanceur de balles, ces stagiaires ont eu l'occasion de progresser durant ces 3 jours de stage. Prochaine session pendant les vacances de Noël du 20 au 23 Décembre.

A noter que le club de tennis de table a repris son partenariat avec l'école. Les élèves de primaire ont donc repris leurs voyages en direction du pôle sportif et leur initiation ou leur perfectionnement de la petite balle blanche !





Trucs et astuces



Recette d'un cht'i devenu
Auxois !

CARBONNADE FLAMANDE TRADITIONNELLE

Ingrédients pour 4 personnes :

- * 1kg de bœuf (paleron)
- * 1 à 2 CS de cassonade brune
- * 1 litre de bière (brune ou blonde selon les goûts)
- * 400 g d'oignons
- * 250 g de lardons frais
- * 5 à 7 tranches de pain d'épice
- * 1 morceau de beurre
- * 50 g de moutarde
- * 4 grosses échalotes + 2 gousses d'ail
- * 1 CS de farine
- * ½ litre de fond de veau
- * 100 g de petits oignons glacés à brun avec 10g de beurre et 10g de sucre

Préparation : 30 min
Cuisson : 180 min



Couper la viande en cubes de 2/3cm de côté. Couper grossièrement les oignons.

Faites rissoler les lardons, puis réserver.

Rissoler la viande dans un peu d'huile chaude pour obtenir une coloration de surface. Retourner les morceaux de viande sans les piquer. Réserver avec le lard.

Tapisser le fond de la cocotte dans laquelle la viande a rissolé avec les oignons émincés + échalotes + les gousses d'ail entières.

Incorporer un peu de cassonade brune. Dès qu'un départ de caramel léger se fait sentir, déglacer au vinaigre. Décoller les sucs, mélanger et laisser les vapeurs acides s'évaporer.

Replacer la viande dans la cocotte en mélangeant l'ensemble, et singer avec la cuillère de farine.

Verser la bière à hauteur.

Verser le fond de veau lié, et ajouter le bouquet garni.

Tartiner le pain d'épice avec la moutarde, poser les tranches côté moutarde sur la surface, laisser mijoter à couvert 3 heures sans remuer, tant que le pain d'épice n'est pas fondu. (Retirer le bouquet après 1 heure ou 2 maxi)

En cours de mijotage rectifier l'assaisonnement si besoin.

Si après 3h le jus est encore trop liquide, laisser encore mijoter en laissant le couvercle en partie ouvert, la sauce doit être légèrement collante en surface, mais liquide en dessous, mais ne doit surtout pas brûler au fond.

A servir avec les fameuses frites !!